



# CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09

Tel : 07 84 79 65 39

[cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

<https://72.cgtfinancespubliques.fr>

[page Facebook : CGT Finances Publiques Sarthe](#)

Le Mans le 13 février 2024

## Compte-rendu du CSAL du 13 février 2024

Tous les sujets ont été présentés pour information.

En préambule, vos représentants CGT ont lu une déclaration liminaire que vous trouverez ci-dessous.

### Bilan de la campagne des avis 2023

Cette campagne a été très fortement impactée par GMBI et la sortie des avis TH/THLV, depuis la suppression de la TH sur la résidence principale.

À titre d'exemple, le nombre d'appels téléphoniques décrochés a quasiment doublé en 2023 par rapport à 2022.

L'accueil physique en baisse depuis plusieurs années est reparti à la hausse (+20 %).

Nous avons indiqué à la direction que les SGC et les CDL ont été oubliés dans les documents de travail. Celle-ci a reconnu cet oubli.

La DDFIP a mis en place une procédure pour détecter les tentatives d'escroquerie aux RICHI ; 164 dossiers ont été recensés par les SIP, pour un enjeu estimé à 1 300 000 euros. De plus, la direction va porter plainte pour escroquerie pour une dizaine de dossiers.

Bercy a décidé de réagir en créant une cellule de lutte contre la fraude rattachée au bureau GF1. Cette cellule est composée pour l'instant de deux chefs sans agent. C'est peut-être une préfiguration du SIP de demain !

C'est mal parti, des acomptes de RICHI ont été versés en janvier 2024, pour des dossiers ayant été bloqués en septembre 2023 pour fraude aux RICHI.

### Budget de la DDFIP

La dotation globale de fonctionnement définitive 2023 pour la direction s'élève à 2 602 546 euros.

L'affranchissement reste le premier poste de dépenses.

Les principales baisses concernent les services (fin des prestations liées au COVID) et les loyers (fermeture de la trésorerie Le Mans Agglo et Amendes).

Les principales hausses concernent les travaux immobiliers, l'entretien courant, les frais de transport et les fournitures administratives (doublement du prix du papier).

Le budget prévisionnel 2024 est de 2 116 000 euros.

Outre les contrôles réglementaires obligatoires, la DDFIP envisage des dépenses immobilières en vue d'améliorer les performances énergétiques de ses bâtiments. À titre d'exemple, le remplacement des menuiseries extérieures sur le site de pasteur est estimé à 228 000 euros, et l'isolation par l'extérieur du CDFP De Gaulle est évaluée à 500 000 euros. De plus, la loi oblige à partir de 2025, la mise en place d'une gestion technique de bâtiment (GTB) sur les gros sites. Il s'agit d'un système informatisé connecté à des capteurs et des automates permettant de contrôler, à distance plusieurs lots d'un bâtiment à usage tertiaire, afin de réduire les consommations énergétiques.

Nous espérons que ce ne soit pas le même chef de projet que pour GMBI, qui développe ce GTB.

Le premier devis reçu s'élève à 250 000 euros pour le bâtiment du CDFP De Gaulle !

### Le plan de transition environnementale de la DDFIP

Chaque direction a l'obligation de présenter un plan de mobilité.

Dans le cadre de la démarche Ecofip, un questionnaire incitatif sera adressé à chaque agent sur ce sujet.

Les objectifs principaux d'un plan de mobilité sont de limiter la pollution, de réduire les émissions à effet de serre et de diminuer les coûts liés aux transports lors des déplacements des agents.

Nous avons souligné que les marges de manœuvre de la direction sont faibles, les agents prennent déjà massivement les transports en commun et les actions de formation étant réalisées localement dès que cela est possible.

### Questions diverses

La direction a proposé une **convention des cadres A**, le 28 mars, au camp d'Auvours, au 2ème RIMA à Champagné. Il s'agit d'un choix du directeur qui souhaitait que cette convention se déroule dans un nouvel environnement, afin de regarder ce qui se fait ailleurs, notamment en termes de mobilité ou d'attractivité.

Afin de faciliter l'acheminement des agents, la direction a émis l'idée de louer un bus.

Nous avons souligné que mettre tous les agents sur la route et dans le cadre du plan de transition environnementale n'était peut-être pas la meilleure idée.

Nous avons à nouveau interrogé la direction sur le **renouvellement des contrats des contractuels**. Malheureusement, rien de nouveau depuis le début de l'année. A priori, la DG attend les mouvements de mutation nationale avant de prendre une décision.

Suite aux annonces du premier ministre sur la semaine de 4 jours (mais sans réduction de temps de travail), nous avons interrogé la direction sur ce sujet. Là encore, la direction n'a aucune information.

La CGT a questionné la direction sur la **mise en place des plannings par demi-journée sur certains SIP**. Chaque agent a jusqu'à 10 créneaux horaires à prendre et n'a plus de marge de manœuvre dans la gestion de son emploi du temps et de son travail. Ces 10 missions sont le téléphone, l'accueil secondaire, l'accueil primaire, l'APRDV téléphonique, l'APRDV physique, les e-contacts, la relance des défaillants, le courrier, le contentieux, la mission support (accueil, courrier, e-contact, téléphone) et l'indemnité carburant ( s'il y a lieu).

Nous ne remettons pas en cause le fait que pour certaines missions il faille des plannings mais là c'est beaucoup trop. Les agents ressentent une forte perte d'autonomie.

La direction n'a pas imposé cette organisation, et souhaite mettre en place des groupes de travail avec les agents pour discuter de l'organisation dans les SIP (à l'inverse de ce qui se faisait pendant la mise en place du NRP où la Direction organisait des réunions mais n'appliquait que ce qu'on lui disait de faire). Elle se servira de toutes les marges de manœuvre dont elle dispose en local.

Pour finir, nous avons relayé les inquiétudes des agents du **SGC de Montval**, sur plusieurs points, notamment la charge de travail par agent, les problèmes d'effectif, et les difficultés de plus en plus chronophages dans les relations avec les secrétaires de mairie.

Ces problèmes sont connus par la direction qui a essayé de mettre en place des actions de formation ou de sensibilisation auprès des secrétaires de mairie.

La direction a également reconnu les difficultés d'effectif liées à des situations particulières. Néanmoins, elle n'a pas annoncé l'envoi de renfort pour l'instant.

Vos représentants en CSA : Nathalie Michalczenia,  
Valérie Boussard, Jean-Luc Munier et Luc Lefevre